

INFORMATIONS ANNÉE SCOLAIRE 2026 2027

BONNE ANNÉE SCOLAIRE

Chères familles, chers élèves,

Toute l'équipe pédagogique de l'école est heureuse de vous souhaiter une très belle année scolaire 2026-2027.

Nous espérons que chacun a profité d'un été reposant et ressourçant. Nous avons désormais hâte de retrouver les élèves le 1er septembre pour partager ensemble une nouvelle année riche en découvertes, en apprentissages et en projets.

Nous souhaitons à chacun une rentrée sereine et une année remplie de joie, de réussite, de belles rencontres et de moments de partage.

Au plaisir de vous retrouver très bientôt !

ORGANISATION DE LA RENTRÉE

La rentrée des classes est fixée au mardi 1er septembre à :

9h15 pour les CM

9h30 pour les CP CE

9h45 pour les maternelles

VOILE POUR LES CM2

L'ensemble des familles de CM2 a reçu une information le 15 juillet via école directe. Une version papier de ce document sera remis aux élèves.

Les séances de voile auront lieu les vendredis 18, 25 septembre et 2 octobre.

ORGANISATION DU TEMPS DE MIDI

Suite à des changements d'horaire au collège, nous avons réorganisé le temps de midi pour les élèves de CE2 et de CM.

Désormais, les CE2 et CM auront un temps de récréation sur la cour de l'école dès 12h et passeront à table à 12h30.

Il n'y a aucun changement pour les élèves de maternelle CP CE1

POUR JOINDRE L'ÉCOLE OU POUR Y ACCÉDER SUR TEMPS SCOLAIRE

Sophie Kéréver, notre secrétaire s'occupera désormais uniquement du collège. Pour joindre l'école un numéro direct est à votre disposition: le 02 98 88 09 11. C'est madame Isabelle Vandestienne qui vous répondra et qui prendra les messages ou vous redirigera vers l'interlocuteur que vous souhaitez joindre.

Si vous avez besoin de venir chercher votre enfant ou de le raccompagner sur temps scolaire, vous avez un bouton près du portail de l'école. Vous donnez à madame Vandestienne votre identité et la raison pour laquelle vous souhaitez accéder à l'école et elle vous déverrouillera la portail à distance. Toutes les entrées se font uniquement par ce portail et plus par le secrétariat du collège.

ACCUEIL DU MATIN

Les établissements de l'enseignement catholique sont de plus en plus contrôlés depuis 2 ans. Afin de nous conformer aux directives du rectorat concernant la surveillance des élèves, les modalités d'accueil évoluent à compter de cette rentrée.

A partir de 8h30, les élèves du CP au CM2 devront rester dans la cour. Ils rejoindront leur classe lorsque la cloche sonnera à 8h45.

Les élèves de maternelle rentreront par la cour de récréation et seront accueillis à la garderie par une ASEM. Il ne sera plus possible de passer par l'arrière de l'école le matin. La garderie continuera de fonctionner comme cette année.

LES APC (ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES)

Dans le cadre de notre accompagnement des élèves, l'école met en place des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires).

Ces temps, organisés en petits groupes en dehors des heures de classe, permettent aux enseignants d'apporter une aide ciblée aux élèves qui en ont besoin, de renforcer certains apprentissages ou de travailler des compétences spécifiques.

Si l'enseignant de votre enfant estime que ces APC pourraient profiter à votre enfant, vous recevrez une demande d'autorisation à compléter la semaine de la rentrée.

ABSENCES

En cas d'absence de votre enfant, merci de privilégier école directe pour signifier l'absence de votre enfant auprès de ses enseignants. Il n'est pas toujours possible de répondre aux messages en raison des nombreux mails que nous recevons quotidiennement mais ce n'est pas parce que vous ne recevez pas de réponse que l'information n'est pas passée.

ÉCOLE DIRECTE

Il y a 2 possibilités de se connecter à école directe:

Sur la version en ligne sur un ordinateur

Via l'application que vous pouvez télécharger sur votre smartphone grâce à google play ou le playstore

En cas de soucis avec école directe, vous pouvez contacter madame Vandestienne au 02 98 88 09 11 qui pourra vous générer de nouveaux codes pour retrouver vos accès.

Il arrive qu'école directe se déconnecte c'est pourquoi nous vous conseillons de conserver vos codes et identifiants afin de vous reconnecter facilement.

COMMUNICATION

Toutes les communications émanant de l'école passent par école directe. Tous les vendredis, vous recevez le journal de la semaine. Il est indispensable d'en prendre connaissance afin de ne pas passer à côté d'une information importante.

TÉLÉPHONE ET OBJETS CONNECTÉS

L'article L511-5 du code de l'éducation stipule que les téléphone et autres objets connectés (comme les montres) sont interdits à l'école.

SÉCURITÉ ET ACCÈS À L'ÉCOLE

Afin de garantir la sécurité de tous et d'être en conformité avec les consignes du rectorat, nous vous demandons de ne pas bloquer le portail avec un objet pour le maintenir ouvert.

DROIT À LA DÉCONNEXION

Dans un souci d'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, les enseignants bénéficient d'un droit à la déconnexion. Ainsi, si vous envoyez un message en soirée, le week-end ou pendant les vacances scolaires, il est possible qu'une réponse ne vous soit apportée qu'au cours des jours ouvrés suivants. Nous vous remercions pour votre compréhension et votre bienveillance

